



AS LYON-CALUIRE HANDBALL

FICHE D'INSCRIPTION A UN STAGE DE L'AS LYON-CALUIRE HANDBALL

(Stage pour M9-M11-M13-Octobre 2023-Responsable du stage-x.chantreuil)

Je soussigné les parents :JOLY autorise mon enfant JOLY-ROBIN à participer au stage de handball qui se déroulera au GYMNASE ANDRE LASSAGNE à Caluire du Lundi 23/10/2023 au Vendredi 27/10/2023

JOUR(S) CHOISI(S)

Lundi 23 Octobre-Mardi 24 Octobre-Mercredi 25 Octobre-Jeudi 26 Octobre-Vendredi 27 Octobre

Pour les enfants mineurs, les autorisations parentales et d'évacuation et de soins doivent être remplies par le responsable légal.

En cas d'annulation d'inscription de votre part après la date du 13/10/2023, le club se réserve le droit de garder le règlement à titre de frais de dossier, excepté si vous fournissez un justificatif du médecin.

En cas d'accident, le remboursement est basé sur le prix du séjour restant dû.

AUTORISATION D'EVACUATION ET DE SOINS

J'autorise l'équipe de direction d'AS LYON CALUIRE HANDBALL à prendre, sur avis médical, toutes dispositions nécessaires en cas d'accident.

Allergie ou situation de santé particulière :R.A.S

AUTORISATION DE TRANSPORT

J'autorise ROBIN-JOLY à emprunter les moyens de transport mis à sa disposition par L'AS LYON CALUIRE HANDBALL.

Je m'engage à ne pas intervenir juridiquement contre L'AS LYON CALUIRE HANDBALL en cas d'accident.

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES

J'autorise l'AS LYON CALUIRE HANDBALL à prendre en photo l'enfant ci-dessus cité pendant les activités au sein de l'AS LYON CALUIRE HANDBALL.

AUTORISATION DU RETOUR AU DOMICILE

J'autorise ROBIN-JOLY à rentrer par ses propres moyens après l'évènement. Dans le cas contraire, les parents devront venir chercher leur enfant au GYMNASE ANDRE LASSAGNE

Il est important de noter qu'en dehors des horaires de l'évènement, l'enfant est sous la responsabilité des parents.

Fait à Le12/10/2023..... Signature